

Moudon, le 15 mars 2023

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 14 mars 2023
Présidence : Michel Lohner

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal **No 34/23**

Demande d'un crédit de CHF 153'000.- pour la révision de trois pompes à la station de pompage à la nappe de Plan-Dessous

- vu le préavis de la Municipalité No 34/23 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à procéder à la révision de trois pompes à la station de pompage à la nappe de Plan-Dessous,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 153'000.- ; dont à déduire tout subside ou participation de tiers éventuels,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 20 ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 14 mars 2023.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : **La Secrétaire :**



Michel Lohner



Nicole Wyler

